

Annexe 7 – Reprises de Malfaçons dans le cadre de la sous-traitance par OMT de la prestation de raccordement de Câblages Client Final FTTH

La présente annexe indique les modalités tarifaires relatives à la reprise des Malfaçons par OMT.

En application de l'article 14 du Contrat, en cas de non reprise par l'Opérateur Commercial des Malfaçons signalées par OMT dans le délai imparti, OMT réalise elle-même les travaux nécessaires et refacture à l'Opérateur Commercial les Frais suivants :

- Les frais de déplacement, fonction de la typologie de l'élément de réseau sur lequel la malfaçon a été signalée (tableau 1)

Tableau 1 - Frais de déplacement pour reprise de Malfaçons

Frais de déplacement pour reprise de malfaçon(s)	Montant unitaire
Frais de déplacement au PBO Aérien et Aero-Souterrain	400 € HT
Frais de déplacement au PBO Souterrain	250 € HT
Frais de déplacement au PBO Raccordement Immeuble	150 € HT

- Les frais de reprise de la ou des Malfaçons signalées, fonction de la typologie de la Malfaçon constatée (Tableau 2)

Tableau 2 - Reprise de Malfaçons sur le tronçon PBO-PTO

Elément de réseau concerné	Typologie de la malfaçon à reprendre :	Montant unitaire (€ HT)
PBO	Point de pénétration : Goutte d'eau non réalisée	100 €
PBO	Dégradations mineures	100 €
PBO	Dégradations majeures (Remise en conformité PBO)	450 €
PBO	Raccordement : non-conformité du câble (Attendu : câble noir à l'extérieur, blanc à l'intérieur).	100 €
PBO	Raccordement : non-respect règles de lovage/Mauvais passage de tubes, placement des smoooves dans PTO/PBO.	20 €
PBO	Mauvaise qualité des Epissures	50 €
PBO	Fixations manquantes ou non conformes : Absence d'amarrage fibre au PBO (bague sur BE ou tressage kevlar sur black box), absence malico, hauteur de portée non respectée (traversée de route), absence de potelet, traverse, réhausse, double accroche interdit, maintien insuffisant, couleur collier de serrage, PB non refixé en souterrain, ECAM, absence ou mauvais montage (ex. kit d'amarrage/maintien Blackbox).	20 €
PBO/PTO	Etiquette(s) absente(s) Attendu : Brady en immeuble, Brady ou étiquettes "à frapper" en extérieur	20 €
PTO	Dégradations : trous non rebouchés, dégâts, nettoyage chantier...	100 €
PTO	PTO non / mal étiqueté (hors échec production)	20 €

Cette liste de malfaçons peut être amenée à évoluer conformément aux modalités du Contrat.